

Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

ARRONDISSEMENT
DE
MONTAUBANMairie
82130 LAFRANCAISE**Délibération n ° 4***Objet : Emplois
saisonniers**Date de convocation**18 juin 2024**Date d'affichage**18 juin 2024**Nombre de membres en
exercice :**17**Nombre de présents :*
*10**Nombre de votants :**13*

La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2
mois à compter de sa notification
ou de sa publication

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre
Le 25 juin à 18 h 30

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de Monsieur Thierry DELBREIL.

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, M. Alain BELLICCHI,
Mme Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Jean-Pierre ANGLAS, Mme Nicole
ROUMAT, Mme Josiane BYL, Mme Ida PANTAROTTO, M. Fernand MORA, membres en
exercice.

Procurations :

Mme Anne BENAICHE a donné procuration à Mme Colette VERDOUX.
Mme Emmanuelle ANTICH a donné procuration à M. Thierry DELBREIL.
M. Bruno PEGAS a donné procuration à Mme Véronique PATERNE

Absents Excusés : Mme Monique GAYET, Mme Pauline SEILHAN, M. Pierrick THOMAS,
Mme Christine VANCAUTER.

Mme Marie-Laurence PUJOL a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Le Président expose aux membres du Conseil d'Administration qu'afin de répondre à
un besoin lié à un accroissement d'activité saisonnière aux services soins et hôtellerie de l'Ehpad
« Résidence du Lac », pour effectuer notamment les remplacements de congés, il conviendrait de
créer les emplois suivants :

Période	Nbre emplois	Grade	Nature des fonctions	Temps travail hebdomadaire	Indice de rémunération
Du 1 ^{er} juillet 2024 au 31 décembre 2024	3	Auxiliaire de soins Pp 2 ^{ième} classe	Aide Médico- Psycholog ique	35 heures	1 ^{er} échelon du grade
	1	Aide-soignant Classe normale	Aide- soignant	35 heures	1 ^{er} échelon du grade

Les membres du Conseil d'Administration après avoir délibéré à l'unanimité :

ACCEPTENT les propositions ci-dessus ;
CHARGENT le Président, de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des
agents, et signer les contrats et les éventuels avenants ;
DISENT que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents
nommés dans les emplois sont disponibles et sont inscrits au budget de la collectivité (Résidence
du Lac) aux articles et chapitres prévus à cet effet de l'année en cours.

- A D O P T E E -

Le Président
T. DELBREIL

La Secrétaire de séance
Marie-Laurence PUJOL